

LA DIGNITE HUMAINE

8 décembre 2006

Au moment où l'Unesco célèbre son 60^e anniversaire et que la question de la recherche et de l'extension des droits fondamentaux de l'homme continue à occuper le devant de la scène et une part non négligeable, consciente ou inconsciente, de nos préoccupations « quotidiennes », il nous paraît essentiel de contribuer aussi à la recherche en cours sur ce qui constitue un élément premier, *antérieur* à celui des droits de l'homme, celui de la dignité de la personne humaine. Il ne saurait en effet y avoir une action réfléchie vers la défense des droits de l'autre, ou des autres, sans que ne soit d'abord posée la question de la reconnaissance de sa ou de leur propre dignité. En d'autres termes, pas de droits de l'homme sans mise en évidence préalable de la dignité de celui-ci. Et cette dignité est au cœur de l'essence et de l'existence même de l'Homme.

Car avant d'être Société, nous sommes des individus, des personnes – chaque fois et toujours *une* personne – détentrices certes de droits sociaux légaux, moraux, de responsabilités et de devoirs au collectif, mais au nom même de notre différenciation individuelle.

Comment s'exprime cette « dignité » ? En fait, dans tous les domaines du parcours de la vie et dans les différents « états » de celle-ci : famille, tribu, couple, État. Et bien sûr, dans les rapports entre « nous » et les « autres » : indigènes - étrangers, minorités - majorité, guerre - paix, convertis - non croyants, homogénéité - diversité culturelles, homme - femme, adulte - enfant, santé - maladie - handicap, nantis - pauvres, droits à la vie - droit à la mort, accès ou non à la technologie, à la communication, aux ressources de base et énergétiques de tous genres, droit au passé (culture, patrimoine, langue,...) ou non, tradition - nouveauté, estime de soi et respect d'autrui - respect de soi et estime d'autrui, etc.

Les ONG en liaison avec l'Unesco œuvrent toutes en faveur de cette dignité de l'Homme, de cette dignité de l'Autre. Toutes pourraient, par leur diversité d'approches et de contenus, témoigner de leur travail principal d'empathie.

Il conviendrait dès lors de parcourir, en cette journée, *des* « Chemins de la Dignité » et d'y faire découvrir, à travers de nombreux témoignages le plus large éventail possible d'approches de la dignité, fondatrices de troncs communs de ce respect de l'homme par lui-même.